

AgriPatrimoine

Association Loi 1901 - J.O. du 30 avril 2005 n° 2166- Récépissé : S-P. de SARCELLES n°0952009301

*La terre un « bien commun ». Non....
Mais sa préservation doit être un objectif commun et universel.*

Confier aux S.A.F.E.R. le contrôle du marché foncier, c'est donner au renard les clefs du poulailler !

Les constats.....

La **Révolution Française**, guidée par les idées de liberté et d'égalité des philosophes du 18^{ème} siècle dit « des Lumières », a, avec 500.000 morts, fait naître l'aspiration à la liberté individuelle, à la propriété qui la matérialise par ce qu'elle implique d'indépendance envers les anciens « maitres », et enfin au « bonheur ». Elle a aussi remplacé les anciennes obligations réciproques par la concurrence frénétique entre les convoitises individuelles, parfois contradictoires chez les mêmes.

Quel sens donner à cette agitation « syndicale » contre la « **financiarisation de l'agriculture** » supposée au profit, notamment, des chinois ? Mais le plus grand suceur de sang financier de l'agriculture c'est bien le *Crédit Agricole*. Il exporte de plus son incompétence sur tous les marchés à risque de la planète, et les conséquences en sont réglées par les fonds publics et les agriculteurs.

J'ai connu comme tout le monde plusieurs agriculteurs qui se sont suicidés à cause du *Crédit Agricole*, jamais « à cause des chinois » ! Mais les chinois ne rémunèrent pas nos responsables...

Il n'y a pas d'« *agribashing* ». C'est une invention syndicale pour continuer à exister. Quoi de mieux que de se créer un ennemi commun contre lequel fédérer ?

Il y a juste un monde qui se renie jour après jour car il n'a pas le courage de prendre son destin en main. Sans pour autant nuire à l'accomplissement de celui des autres, c'est possible.

Destin qu'il a laissé depuis des décennies à ses « élites », bien nourries sur la bête en échange de la paix dans les campagnes et d'une course en avant dont personne ne connaît le sens. Ni la bonne fin.

La *F.N.S.E.A.*, pour ne citer qu'elle, a construit un empire financier milliardaire qui profite....à la *F.N.S.E.A.*, pas aux agriculteurs de plus en plus exsangues :

Unigrains qu'elle détient par ses associations spécialisées, *A.G.P.B.* et *A.G.P.M.*, possède plus de 800.000.000 € de fonds propres détournés des taxes prélevées sur les producteurs. *Avril-Sofiprotéol*, dominé et géré par son association la *F.O.P.*, réalise plus de 6 milliards d'€ de chiffre d'affaires dont le résultat ne retombe pas dans les caisses des producteurs. Elle possède également par l'*A.G.P.B.* et *Sofiprotéol* l'énorme holding de presse « *Agra Investissement* » versé dans l'agrobusiness...qui est également détenu par « *Naples Investissement* », société civile holding qui ne dépose pas ses comptes mais affiche un capital de 25.426.944 € et dont l'actionnaire quasi unique est une autre association spécialisée, la *C.G.B.* Elles se partagent un même président.

L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. Non plus qu'un compromis entre eux.

Courrier : chez Madame JACCOUX d'EYSSAUTIER, 76 ter rue Saint-Lazare
Le Champlieu 1 - 60200 COMPIEGNE
association.agripatrimoine@yahoo.fr
Fax 03.44.36.73.15 - Port. 06.07.28.59.88

Un peu d'histoire.....

La *F.N.S.E.A.* et ses créations sont directement issues de la *Corporation Paysanne*, adoptée par la *S.A.F.* de la Rue d'Athènes en 1937 qui voulait gommer à toute force les différences sociales et économiques entre acteurs de la production agricole

De là découle la revendication de la *F.N.S.E.A.* à représenter tous les intérêts contraires...

Elle a été imposée par Vichy dans une loi du 02 décembre 1940 et dissoute par une loi du 12 octobre 1944. Ses responsables pas trop ouvertement corrompus dans la collaboration, voire..., ont vite repris en main la *F.N.S.E.A.* issue de la *C.G.A.* de la sortie de la guerre.

Donc,

1°- L'objectif d'origine, celui de l'agrarisme et du catholicisme social des hobereaux locaux, était la mise sous contrôle de l'ensemble des agriculteurs et de leurs activités à leur profit.

La situation actuelle n'est donc ni un accident de l'histoire ni un dérapage. *Elle est le fondement même du système.* Et c'est tout le sens et la raison d'être de « *l'Unité Paysanne* » sans cesse revendiquée et de ce système que la *F.N.S.E.A.* veut voir perdurer à son profit.

2°- Les responsables de la coopération et des groupes qui en sont issus répètent en boucle que le principe fondateur est « *le développement pas les dividendes* ».

Or, ce « développement » n'est pas celui des agriculteurs mais celui des mégastructures. Les possibles dividendes qui lui sont sacrifiés sont détournés des exploitations qui en auraient pourtant bien besoin.

Le dépouillement des producteurs au profit de leurs structures n'est donc pas non plus un accident de l'histoire ou un dérapage.

C'est le principe même du développement coopératif.

Le projet autour duquel s'est constituée la Corporation a seulement muté : d'une lente évolution de l'agriculture familiale et conservatrice on a glissé vers une agriculture d'entreprise poussée par des techniciens sur les grandes exploitations du Nord-Bassin Parisien, et l'intégration bretonne.

Pour l'avenir :

Notre agriculture se maintient sur trois principes fondateurs qui, pour une large part, ont démontré leur usure, voire leur dévoiement :

* « *L'Unité Paysanne* » au profit des élites qui s'accaparent le pouvoir et les profits, issue de la *S.A.F. de la rue d'Athènes* et de la *Corporation de Vichy*.

* L'obsession de l'acquisition de la terre par les exploitants, sans que personne du reste ne semble voir la contradiction avec l'emprisonnement des bailleurs par le Statut du Fermage, les deux étant également revendiqués comme des victoires syndicales. (!)

* Le principe que ce qui vient de la profession est bon, ce qui vient de l'Etat est mauvais.

Notre projet de réforme foncière s'inscrit dans une initiative plus globale de « dé-tricotage », étage par étage, des structures qui ont ruiné l'agriculture au seul profit de la *F.N.S.E.A.* et des réseaux qu'elle gouverne, Coopération, Interprofession, Crédit Agricole, ...etc

Je veux faire le pari que si on parvient à déconnecter la gestion du foncier de la corruption, tous les circuits économiques se moraliseront, couche après couche. Ceux dont c'est le métier pourront reprendre en main par échelon la production, la transformation, la distribution. Et en faisant redescendre le profit à la base, non par confiance dans les hommes, mais en supprimant simplement tous les modes d'aspiration « par le haut ».

S'il n'est plus possible aux coopératives de se réfugier derrière leur principe : du développement pas des dividendes, il ne leur sera plus possible non plus de procéder à ce « développement » qui ne sert que la structure et la vanité des responsables au détriment des coopérateurs qui, pour cela, sacrifient leur propre revenu.....

La terre.

Croyez-vous vraiment qu'elle soit « un bien commun » comme le claironnent maintenant les responsables pour nous imposer un contrôle de notre activité à leur profit. (Pour information, formule reprise de la brochure de la F.N.S.A.F.E.R)

Vous voulez à toute force devenir propriétaire de votre foncier. Ce qui n'en fait donc pas un « bien commun » et ce qui handicape naturellement les possibilités d'investissement.

Pour une politique foncière ambitieuse et indépendante, il nous faut :

- 1°- Une vision, donc des objectifs précis élaborés localement de manière consensuelle.
- 2°- Des outils techniques émancipés de toute pression syndicale et de toute corruption.

La F.N.S.E.A. et certains responsables politiques, abusés ou très incompetents ce qui n'est pas incompatible, répètent sans cesse qu'il faut « *renforcer le contrôle public sur le foncier rural* », à lire celui des S.A.F.E.R. C'est au mieux une erreur, au pire une escroquerie.

Il n'y a pas de contrôle public sur la gestion du foncier rural. Et c'est bien là le problème.

Le seul « contrôle » qui existe depuis 1962, celui des S.A.F.E.R., **est uniquement privé** : *le détournement de la puissance publique et des fonds publics au service d'une puissance financière privée et d'intérêts particuliers : un cas unique dans une prétendue démocratie. Dont on s'étonne qu'elle n'ait pas mis depuis longtemps la France au ban des nations civilisées....*

Le projet est prêt pour réformer le contrôle du foncier :

- * *la suppression du droit de préemption des S.A.F.E.R. et son transfert aux Etablissements Publics Fonciers*
- * *l'attribution aux S.A.F.E.R. d'un droit de saisine directe des E.P.F. afin de leur demander d'exercer ce droit de préemption pour leur compte et dans le cadre de leurs objectifs*
- * *la suppression de la faculté d'intervention des S.A.F.E.R. par substitution.*

Le rôle du Crédit Agricole : Le « Rastignac de la finance ».

La F.N.S.E.A. ne pourrait prétendre à tenir le territoire par la main corrompue des S.A.F.E.R. sans la participation active du *Crédit Agricole*.

Non seulement il finance toutes leurs opérations mais il est aussi l'associé majoritaire de toutes les S.A.F.E.R. Il siège bien sûr à tous les conseils d'administration avec les représentants des F.D.S.E.A. et des J.A. Et détient quelques moyens de persuasion contre les récalcitrants... !

Pourtant curieusement les S.A.F.E.R. et la F.N.S.E.A. mènent un combat emblématique contre la « financiarisation » de l'agriculture.

Elles ont fait une campagne d'intoxication nationale contre les « Chinois », dans l'Indre. Or, des chinois, il n'y en a évidemment pas dans l'Indre.....Je suis à peu près la seule à y être allée vérifier.

Juste un voisin qui voulait cette propriété à moins cher que ce qu'elle a été vendue et une S.A.F.E.R. qui se plaint dans la presse de ne pas avoir pu vendre « d'exonérations fiscales » aux fameux chinois. (Lire l'interview de sa directrice)

La seule « financiarisation » dangereuse est celle qui profite au Crédit Agricole, le **Rastignac de la finance**. ...Le Crédit Agricole, ce sont les caisses locales et les caisses régionales. L'essentiel de leur capital appartient aux sociétaires. Donc la fortune milliardaire du « Crédit Agricole » -pour schématiser- appartient aux agriculteurs par leurs parts sociales, ...comme pour nos G.A.E.C. ou nos S.C.E.A. et nos E.A.R.L. qui appartiennent à leurs associés.

Nous laissons les agriculteurs et l'Etat se faire dépouiller de cette fortune au profit de la « croissance externe », en Italie, Pologne, Allemagne, Pays-Bas, Portugal, Serbie, Ukraine, Maroc, Espagne, Grèce, Egypte, Uruguay, Côte d'Ivoire...et à Madagascar.

Mais la Présidente de la F.N.S.E.A. est administrateur de *Crédit Agricole S.A.* au capital de 8.654.066.136 € et avec un résultat 2017 de 1.564.000.000 € passé à 2.740.000.000 € en 2018.

Le 2^{ème} objectif pour lequel nous aurons besoin de vous sera de tenter de récupérer le capital confisqué par le Crédit Agricole, de rendre la cassette à qui elle appartient soit à l'Etat, dont il est privé depuis la loi de mutualisation de 1988, et aux agriculteurs.

Le Cardinal Jules Mazarin a méthodiquement pillé l'Etat et l'économie en ponctionnant tous les circuits. Mais il a laissé un grand pays et un grand roi. La F.N.S.E.A a ruiné l'agriculture.

La cession partielle de parts sociales.

Comment peut-on penser que la préemption sur la cession partielle de parts sociales empêchera la « financiarisation ».....Outre le fait que, fort heureusement, le Code Civil permettra d'empêcher ces éventuelles préemptions imbéciles, si elles existaient ce serait une **catastrophe pour les exploitants**. Que croyez-vous qu'il se passerait : que tous les responsables agricoles qui font tourner nos structures à leur profit s'infiltreraient à la faveur de la moindre difficulté ou du moindre désaccord dans nos S.C.E.A., nos G.A.E.C. et nos E.A.R.L.

Les préemptions actuelles ont-elles permis d'éviter ces chinois -que les S.A.F.E.R. vont chercher, notamment en Aquitaine- ou au contraire à **nos responsables de placer leurs proches, parfois enveloppes de gratification à l'appui.**

Il va bien falloir décider d'une vraie politique d'intérêt général, c'est-à-dire au dessus des intérêts particuliers. C'est ce que nous essayons de faire et ce pourquoi nous avons besoin de vous.

La seule manière de moraliser les structures, d'en terminer avec l'agrandissement spéculatif et les dérives foncières n'est certainement pas d'augmenter les contrôles. Inefficaces et toujours dévoyés. L'expérience devrait pourtant bien nous l'apprendre...

Mais il faut remettre la rentabilité dans les structures humaines. En terminer avec l'agro-industrie de la *F.N.S.E.A.* qui a fait la preuve de son échec et qui est la seule raison de la dérive financière des structures.

Sylviane JACCOUX d'EYSSAUTIER- Avril 2020.

Courrier : chez Madame JACCOUX d'EYSSAUTIER, 76 ter rue Saint-Lazare
Le Champlieu 1 - 60200 COMPIEGNE
association.agripatrimoine@yahoo.fr
Fax 03.44.36.73.15 - Port. 06.07.28.59.88